

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT DANS LA FILIÈRE ANANAS – « DEFIA »

APPEL A CONCOURS D'INNOVATION :

« INNO-VALORANA » : CONCOURS NATIONAL DE L'INNOVATION DANS LA VALORISATION DES (SOUS)PRODUITS DE L'ANANAS

1 Le Programme DEFIA

Le programme de Développement de l'Entrepreneuriat dans la Filière Ananas (DEFIA) est mis en œuvre par l'agence Belge de Développement (Enabel).

Le programme DEFIA vise l'amélioration et la sécurisation des revenus de 6 000 agri-entrepreneurs actifs dans la filière Ananas. Un des résultats du programme est **d'augmenter la productivité** des chaînes de valeur ajoutées de l'ananas. La productivité peut être, augmenté par une **diversification des produits** de l'ananas ou par une meilleure **valorisation des (sous)produits**.

C'est dans ce contexte que DEFIA lance ce concours public intitulé « Inno-valorana: Concours national de l'Innovation dans la valorisation des (sous)produits de l'ananas ».

2 Qui peut répondre au présent concours ?

Ce concours est destiné à toutes les startups et/ou entreprises béninoises à fort potentiel, ayant une existence légale, et installées sur le territoire béninois, ainsi que les startup, à savoir :

- Les startups et/ou entreprises qui innovent dans la production des nouveaux produits dérivés de l'ananas
- Les startup et/ou entreprises qui innovent dans la valorisation des sous-produits et/ou déchets issus de la production de l'ananas et/ou de ces produits dérivés
- Les startup et/ou entreprises qui innovent dans l'amélioration du processus de la transformation de l'ananas (réductions des coûts de production, meilleure rendement, facilité de travail, emballages adaptés, etc...)

3 Qui ne pas peut répondre au présent concours ?

Les startup et/ou entreprises qui proposent des projets de transformation en jus, jus-concentré, ananas coupé, alcool, cœur d'ananas ou ananas séché.

4 Rubriques éligibles

L'appui du Programme se fera à travers le financement des rubriques suivants :

- Réalisation d'investissements/ infrastructures, l'acquisition d'équipements/matériels, besoins logistiques et analyses laboratoires ;
- Expertises spécialisés

- Fonds de roulement

Le financement est plafonné à 30 millions FCFA par projet.

5 Critères d'éligibilité et de présélection des projets

5.1 Critères d'éligibilité

Les start-up et entreprises au présent appel à concours doivent répondre aux conditions suivantes :

- Proposer un projet d'innovation dans la filière ananas (cf point 2)
- Etre une entreprise ou start-up avec au moins 2 années d'existence
- Etre installé au Bénin
- Ne pas avoir reçu des financements pour le développement de la même innovation les trois dernières années

Les femmes sont vivement encouragées à postuler.

5.2 Critères de présélection

La présélection des dossiers se fera sur la base des critères ci-après

1. Pertinence du projet (lien avec la filière ananas et/ou de ces produits dérivés/déchets ; réponse à un goulot d'étranglement pour les acteurs de la filière) ;
2. Originalité du projet (l'innovation n'a pas encore été déjà testé/connu ou mise en échelle ;
3. Faisabilité du projet (potentialité en terme de rentabilité économique et financière et de mise en échelle)

6 Procédures de sélection

Les dossiers déposés au niveau du Secrétariat de DEFIA font l'objet d'une décharge et d'un numéro de dépôt.

La sélection se réalise selon les étapes suivantes

- Analyse des dossiers et présélection selon les critères (point 5) par un Comité multi acteur (ATDA, DEFIA, AIAB, ...) ;
- Une rencontre et visite du promoteur sur site. La rencontre permet de poser quelques questions de clarification, de voir la localité et situation du site ;
- Information et publication des résultats de sélection
- Signature de contrat d'accompagnement entre le promoteur et DEFIA

7 Constitution du Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

- Lettre de motivation adressée à Mme Wilma BAAS, Intervention Manager de DEFIA et signée par le candidat ;
- Formulaire en annexe 1 dûment renseigné (fichier disponible sur demande à envoyer à defia@enabel.be ou bonaventure.otchoun@enabel.be) ;
- Contrats signés/ liste des principaux clients /références avec leurs contacts téléphoniques (si existant) ;
- Tout autre document utile.

8 Dépôt des dossiers

L'appel à concours de DEFIA est ouvert jusqu'au **30 Juillet 2020 à 10h00, heure de Cotonou**. Les dossiers doivent être envoyés, soit par mail (à l'adresse suivante : defia@enabel.be) ou déposés sous enveloppe en version papier (01 exemplaire) et sur clé USB au niveau du Secrétariat de DEFIA sis à Abomey-Calavi (ATDA 7). L'enveloppe du dossier de candidature doit porter la mention « **Innovalorana: Concours national de l'Innovation dans la valorisation des (sous)produits de l'ananas** ». Les dossiers incomplets et déposés hors délais ne sont pas acceptés.

9 Informations complémentaires

Toute demande d'informations complémentaires concernant ce concours d'innovation peut être adressée à DEFIA jusqu'à une semaine avant la date de la clôture, soit le **23 Juillet 2020**, soit par mail (defia@enabel.be ou bonaventure.otchoun@enabel.be), soit par écrit à l'attention de Mme Wilma BAAS, Manager de DEFIA, Abomey Calavi, ATDA 7.

Wilma BAAS

Manager - DEFIA